

Votre parcours de soins en cancérologie



La consultation avec votre médecin généraliste.

Votre médecin généraliste est un interlocuteur privilégié. Il coordonne vos soins et effectue la synthèse de toutes les informations médicales. En cas de suspicion d'un cancer il va vous orienter vers un médecin spécialiste.

La consultation avec un médecin spécialiste, référent.

Vous avez été orienté vers un spécialiste suite à vos symptômes, bilans sanguins ou résultats radiologiques. Le médecin spécialiste va poser un diagnostic et vous l'annoncer au cours de la consultation. Afin de vous garantir une prise en charge de qualité optimale, votre médecin spécialiste référent va vous demander l'autorisation de présenter votre dossier en RCP (Réunion de Concertation Pluridisciplinaire) et ainsi définir les traitements adaptés à votre situation.



La Réunion de Concertation Pluridisciplinaire, RCP.

Des professionnels de spécialités différentes se réunissent et se concertent autour de votre dossier médical lors d'une réunion appelée « **Réunion de Concertation Pluridisciplinaire, RCP** » afin de vous proposer un plan de traitement le plus adapté à votre maladie et à vous-même. Votre Plan Personnalisé de soins s'appuie sur des référentiels validés par des experts en cancérologie. Le compte rendu de cette réunion sera transmis à votre médecin généraliste.



Votre Plan Personnalisé de Soins, PPS

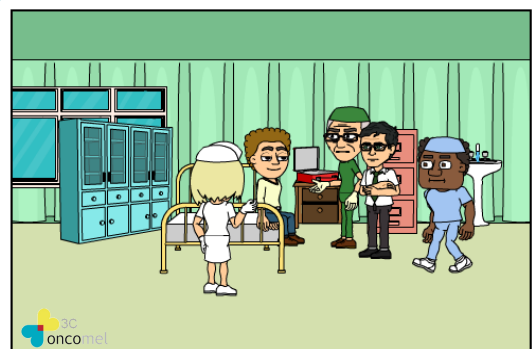
À l'issue de cette RCP votre médecin référent vous remettra votre **Plan Personnalisé de Soins (PPS)**.

Vous bénéficierez ainsi d'une prise en charge globale, suivie si vous le souhaitez d'une consultation soignante: temps paramédical d'accompagnement.



Le temps de votre traitement vous êtes bien entourés

Tout au long de votre parcours de soins au sein des établissements de santé, vous serez entourés par de nombreux professionnels de santé qui seront à votre écoute et bénéficierez d'un accès à des compétences en soins de support (infirmière de coordination, infirmière ressource douleur, assistante sociale, psychologue, diététicien etc....) ainsi qu'à des associations de patients. N'hésitez pas à les solliciter.



Si vous souhaitez d'autres informations, allez sur notre site: oncomel.org